



ABAISSEMENT DU NIVEAU DU LAC POUR COMBATTRE LES CYANOS

André Lévesque, président 418-722-9637

L'APELA inc a déposé une demande, en regard du barrage du lac à l'Anguille, auprès de la Municipalité de Saint-Anaclet et de la Ville de Rimouski. Cette demande consiste à abaisser le déversoir du barrage du lac à l'Anguille selon les études, plans et devis techniques fournis. L'abaissement du niveau du lac est une action qui fait l'unanimité des riverains. Une étude de Groupe AIM recommande d'abaisser le déversoir du barrage du lac de 50 cm pour établir la hauteur du niveau d'eau à laquelle l'habitat du lac devient moins favorable pour les algues bleu-vert aussi appelées cyanobactéries. Le barrage, d'une capacité de retenue de 1,974,268m³, est classé de catégorie *forte contenance* selon le Centre d'expertise hydrique du Québec.

Barrage réserve d'eau potable à barrage régulateur du plan d'eau

La Ville de Rimouski et la Municipalité de Saint-Anaclet ne puisent plus d'eau potable de surface au lac à l'Anguille depuis 2007 et de ce fait le volume d'eau accumulé derrière le barrage ajouté aux crues printanières est la cause d'une érosion excessive des rives et augmente l'apport de nutriments dans les eaux du lac, une des causes de la prolifération des algues bleu-vert.

L'abaissement du déversoir transforme ce barrage réserve d'eau potable en barrage régulateur du plan d'eau. Les avantages de ces modifications sont aussi de réduire les risques d'inondation, les dommages aux propriétés et d'augmenter l'efficacité des champs d'épuration des installations septiques situés aux abords de la bande riveraine du lac.

Des solutions innovantes pour assurer la biodiversité et la gestion du niveau du lac

Les travaux proposés prévoient une échancrure pour assurer un écoulement de l'eau en période d'étiage, c'est-à-dire en période de plus bas niveau des eaux, afin de favoriser la libre circulation du poisson et la dévalaison de l'anguille d'Amérique adulte. Les dessins techniques fournis permettent aussi de remonter et d'ajuster le niveau du lac de 10cm à la fois, si cela s'avère nécessaire, en ajoutant des poutrelles d'acier fixées de façon permanente.